

canal 11

Hôtel
de Ville

**Nouveaux services
sur notre commune...**



Bienvenue à

- Bruneilde de Mélanie DUTHOIT et Olivier GARY
- Camille de Béatrice et Grégory MIGNOTTE
- Glorya de Jessica et Julien DECROQC
- Hélio de Emilie et Jean-François MANTE
- Korry de Peggy LESCIEUX et Michaël VERCAMER
- Léo de Aurélie LEÇOUTRE et Johann HOSSAERT
- Liam de Mélanie RYCKEM-BUSCH et Tony MENAGE
- Marie de Elise et Stéphane DEBLOCK
- Rose de Alisson et Rémy BOSQUET



Félicitations aux mariés

- Lucie BODDAERT et François MALOT
- Nora BOUCHGEL et Hafid SAMOURI
- Chantal SINNAEVE et José PARESYS

Si vous souhaitez que soient publiés dans le canal 11 la naissance de vos enfants, votre mariage ou le décès de vos proches retournez nous cet encart avec vos informations : La mairie de Hondsschoote vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage ou du décès d'un de vos proches dans le bulletin municipal. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord.

M., Mme(Nom, Prénom) accepte qu'une information relative à l'événement actuel d'état civil déclaré ce jour, soit publiée dans le bulletin municipal.

Le (date et signature).

Changements d'adresse sur la commune et nouvelles activités

■ Retrouvez désormais votre **ostéopathe**

Agathe BONREPAUX
81 rue de la libération
59122 HONDSCHOOOTE
06.64.85.03.07

■ Un **nouveau médecin généraliste** est installé :

Dr Clémence LOCQUET
Le Fleury
B rue du Maréchal Foch
59122 HONDSCHOTTE
Tel 03 28 62 59 10

■ Retrouvez désormais votre **fleuriste** :

Fleur D'eau
77 rue de la Libération
59122 HONDSCHOOOTE

■ Un nouveau magasin de **Cosmétique & Hygiène Bio** **Thérapie magnétique**

Vente & conseils
ZOE Bien être
2 rue de Cassel
59122 HONDSCHOOOTE
06 29 14 16 11

■ Une nouvelle **coiffeuse à domicile**

VERSCHA EVE Laurie
86 rue de la Cartonnerie
59122 HONDSCHOOOTE
06 77 71 50 54

Permanences de vos élus en Mairie

Maire

Hervé SAISON
Permanences : Sur R.D.V. à prendre en mairie au 03.28.68.31.55.

Affaires financières et développement économique.

Gérard INGELAERE
Permanences : sur R.D.V. à prendre en Mairie

Développement durable logement et accessibilité

Michèle POULEYN
le vendredi de 15h00 à 16h00.

Affaires scolaires et enfance

Didier CANLER
le mardi de 10 h 30 à 11 h 30

Grands travaux, affaires rurales, urbanisme et cimetière

Jérôme VERMERSCH
Permanences : sur R.D.V. au 06.07.79.62.02 ou
jvermersch@terre-net.fr

Affaires sociales - CCAS emploi et famille

Martine WIECZOREK
le mardi de 16H30 à 17H30

Sécurité civile

Jean Marie PERCAILLE
le 2ème Vendredi de chaque mois de 09 heures 30 à 11h00

Communication et T.I.C.

Mélanie DETURCK
Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Fêtes

Thierry WILST
Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Culture et vie associative

Katia POULEYN
Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Cadre de vie

Noémie DETAVERNIER
Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Sports

David BARBARY
Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Maintenance des bâtiments

Sébastien BEAUCAMP
Permanences sur R.D.V. au 03 28 68 31 55

Mot du Maire

La parution de ce 64ème « Canal 11 » coïncide pratiquement avec le mi-mandat du Conseil Municipal. Sans vouloir entrer dans le détail, il convient simplement de rappeler que l'équipe majoritaire avait établi 52 propositions (qu'on appelle aussi promesses électorales) qui couvraient l'ensemble des sujets intéressant la vie de nos concitoyens. Avec l'aide des conseillers municipaux majoritaires ou de l'opposition, les commissions ont mis de l'énergie, de la compétence et beaucoup de temps pour atteindre les objectifs.

Aujourd'hui chacun peut être fier de constater que 44 des promesses ont été tenues ce qui signifie qu'à 50 % du chemin parcouru dans cette mandature, près de 82 % de ce qui a été dit voire promis en 2014 est d'ores et déjà à mettre à l'actif de notre bilan.

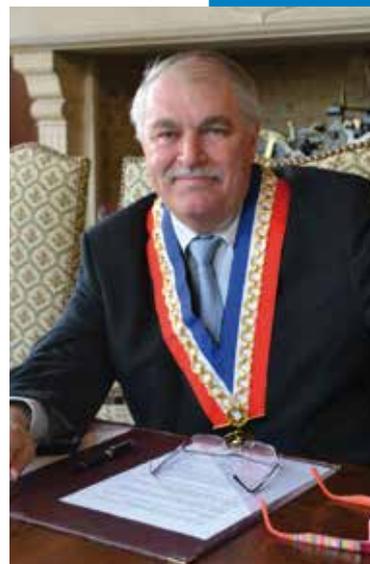
LA POURSUITE DES INVESTISSEMENTS

En 2017, plus de 3 millions seront prévus au budget, sans emprunt, pour la création d'un nouveau préau, la rénovation de la cour de l'école maternelle, des tourelles arrières de l'hôtel de ville, la nouvelle salle polyvalente et

ses différents matériels, un parcours sportif, la rénovation de la Maison pour Tous, un nouveau bus pour les scolaires et les associations, une nouvelle perche de tir à l'arc, du matériel pour les services techniques, administratifs et diverses dépenses pour le cadre de vie et la voirie.

LE HAUT DEBIT INTERNET ARRIVE

Une conférence de presse sera bientôt donnée par la Société SFR Numéricable pour dévoiler le planning des travaux d'arrivée de la fibre optique en 2017. Dans ce domaine, notre Commune sera en avance sur nos voisins, sans participation financière de la Mairie ni des administrés. C'est l'opérateur qui prendra à sa charge tous les frais d'installation. Ceci prouve une fois de plus que nous cherchons par tous moyens à dynamiser notre ville et sans optimisme inconsidéré, on peut estimer que nous y parvenons avec des finances maîtrisées.



H. SAISON
Maire d'Hondschoote

Sommaire

Etat civil, Infos
& Permanence des élus p 2

Mot du Maire & Sommaire p 3

Nouveaux services sur la commune p 4 & 5

Les écoles & conseil municipal d'enfants p 6 à 7

Retour en arrière p 8 à 9

Vivre à Hondschoote p 10 à 11

Association p12

Programmation culturelle p 13

Les amis du jumelage p14

M@m développement durable p15

A retenir & Sport p 16

Travaux p 17

La Mairie et le développement durable p.18

Tribune d'expression p 19

Au calendrier... p.20

Nouveaux services s

Un petit coup d'œil sur l'état civil...

■ L'année 2016 a été marquée par 35 naissances, nous avons célébrés 20 mariages et nous déplorons 57 décès dont 28 transcriptions. Une population qui change au fil des années et pour laquelle notre commune se doit de s'adapter et offrir à ses administrés un panel de services variés.

Plan « préfectures nouvelle génération »

■ Révolution dans les mairies : l'Etat a lancé un plan « préfectures nouvelle génération » qui s'appuie sur la généralisation du recours aux télé procédures ou à des tiers de confiance pour la délivrance des titres réglementaires tels que sont la carte nationale d'identité, le passeport, le permis de conduire et la carte grise. Un moyen de rendre aux Français un service de meilleure qualité et renforcer les missions prioritaires des préfectures et des sous-préfectures.

... passeport et C.N.I. biométriques

■ La mairie d'Hondschoote sera, à ce titre, dotée à partir du 14 mars d'un dispositif numérique de recueil des demandes et pourra donc recevoir les demandes de passeports et de nouvelles Cartes Nationales d'identité biométriques. Auparavant, pour notre secteur, nous devions nous rendre à Dunkerque, Grande Synthe ou Wormhout. Aujourd'hui ce sont les mairies de Hondschoote, Gravelines et Merville qui sont également outillées.

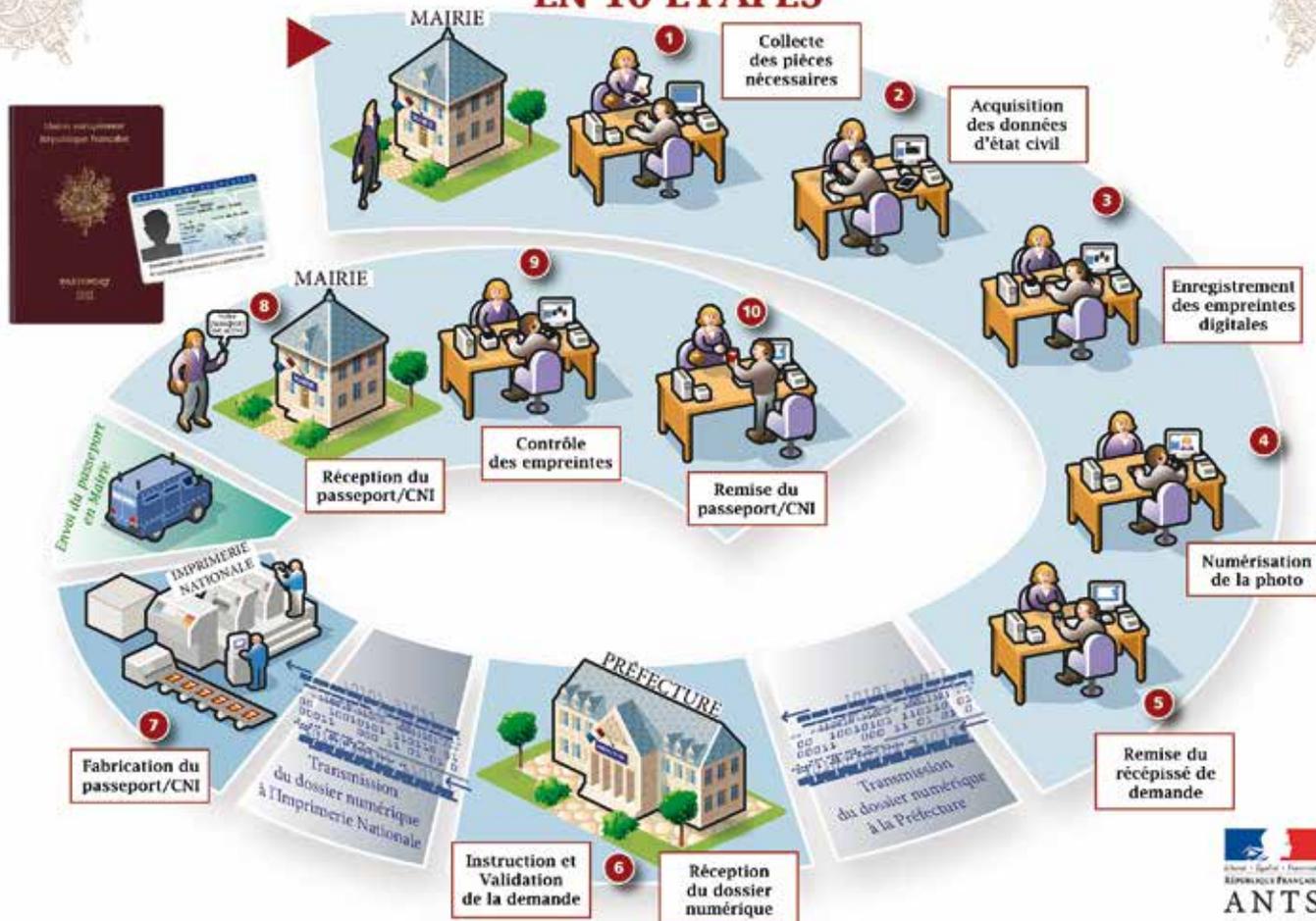
Un service supplémentaire offert à population hondschootoise qui ne devra plus se déplacer pour ces documents officiels. Un service qui sera également ouvert aux personnes extérieures à la commune.

Il est important de rappeler qu'il faut anticiper vos demandes en vue de vos prochains déplacements à l'Etranger notamment.

Vous pouvez préparer vos démarches en effectuant une pré-demande de passeport ou C.N.I. en ligne sur : <https://ants.gouv.fr/>

Il faudra ensuite prendre rendez-vous en mairie pour finaliser la demande avec les pièces justificatives. Le guichet récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

LE PASSEPORT ET LA CARTE D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUES EN 10 ÉTAPES



sur la commune

Rappel : la carte nationale d'identité est valide 15 ans depuis 1er janvier 2014

■ Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013). Il n'y a pas de démarche, mais cette prolongation ne s'applique pas pour les personnes mineures. Attention toutefois si vous voyagez à l'étranger et que vous n'avez pas de passeports car certains pays (tels que la Belgique, la Norvège) n'acceptent pas la prolongation de la validité de la C.N.I. française.



Attention : rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour tous les mineurs

■ A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné de ses parents (ou d'une personne détentrice de l'autorisation parentale), ne pourra plus quitter la France sans autorisation. L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site service-public.fr (imprimé Cerfa N°15646*01), à remplir et signer. L'enfant mineur devra également être détenteur de sa pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et de la photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire d'autorisation de sortie.

La loi de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016

... demande de changement de prénom : une démarche simplifiée (article 56)

■ Vous voulez changer de prénom, ajouter, supprimer ou en modifier l'ordre ? Vous pouvez désormais faire cette demande auprès de la mairie soit du lieu de votre résidence ; soit de votre lieu de naissance.

Si le demandeur est un enfant de plus de 13 ans, son consentement personnel est requis.

... pacs : en mairie à partir du 1er novembre 2017 (article 48)

■ L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'office de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. En attendant la mise en place de ce changement, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant toujours : soit au tribunal d'instance compétent (lieu de leur résidence commune) ; soit à un notaire.

La mairie pourra également vous aider pour des démarches dématérialisées...

... permis de conduire et carte grise

■ A partir de novembre 2017, permis de conduire et carte grise ne seront plus délivrés par les sous-préfectures. Les démarches seront dématérialisées, tout se fera donc de manière informatique ou par plates-formes. Pour obtenir une nouvelle carte grise, les usagers devront soit s'adresser à un professionnel agréé, soit effectuer leur demande directement par Internet. Ce qui permettra d'améliorer les délais de traitement tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude

...Convention TIPI

■ Vous pourrez bientôt payer en ligne vos factures de cantine (groupe scolaire E. Coornert), transport scolaire... En effet le conseil municipal en date du 2 mars 2017 a décidé en ce sens et grâce au service TIPI (Titre Payable par Internet) les services publics de la commune pourront être payés par Internet. Un nouvel outil de modernisation et une ouverture vers la dématérialisation.

Divorce par consentement mutuel

■ Depuis le 1er janvier 2017, les époux peuvent divorcer par consentement mutuel. C'est à dire qu'ils s'entendent sur la rupture du mariage (partage des biens, autorité parentale, pension alimentaire, prestation compensatoire) et sur ses conséquences en déposant une convention chez un notaire qui doit être établie entre les époux et par leur avocat respectif (sauf si un enfant souhaite être auditionné par un juge ou si un des époux est sous un régime de majeurs protégés (tutelle, curatelle ou sauvegarde de la justice)).

Le coût du divorce varie en fonction des honoraires des avocats choisis et le dépôt chez le notaire de la convention s'élève à 42 Euros hors taxe (50,4 Euros TTC) mais des frais de notaire peuvent venir s'ajouter si la convention comporte : un état liquidatif relatif à des biens immobiliers ; ou une attribution de biens immobiliers au titre d'une prestation compensatoire.



Les écoles et conseil mun

A l' école élémentaire Emile Coornaert ça bo

Les CP au musée

■ Le 5 décembre 2016, les 22 CP de Mme Lecomte ont découvert dans l'après midi, le musée de la vie rurale à Steenwerck.

Pendant la balade en roulotte, les enfants ont fait connaissance avec le village et appris par le guide la vie des chevaux qu'ils ont chaleureusement caressés après la promenade.

Un guide en costume d'époque leur a ensuite conté l'histoire du réveillon du jeune Cornil en 1900.

Enfin, un goûter leur fut servi, composé de chocolat chaud, coquille et clémentine mais avant cela, ils avaient pu écrire un petit mot au Père Noël... à la plume comme autrefois.



62 CM1 en Angleterre

■ Comme chaque année, les CM1 conduits par Mme Lenfant, ont découvert le sud de l'Angleterre à la veille des vacances de Noël.

Après la traversée par le Tunnel, le groupe s'est rendu à Rye, charmante petite localité proche de la mer, aux maisons traditionnelles. Grâce à un jeu de piste concocté par leurs professeurs, les enfants ont parcouru les petites ruelles « pavées » de galets, ont découvert un cimetière au centre des habitations et accolé à l'église. Il ont pénétré également dans une cabine téléphonique typiquement britannique.

Ils se sont ensuite rendus à Canterbury admirer la cathédrale joyau de l'art gothique avant de se lancer dans le shopping, incontournable en cette période de l'année.

C'est tard dans la soirée que les deux bus ont rejoint Hondskoote.



La classe de neige

■ Pour la seconde année consécutive, les CM2 accompagnés de leurs professeurs ont passé une semaine à la montagne, au « Reposoir ». Parti d'Hondskoote le 2 janvier à 20h, le groupe était à pied d'oeuvre le lendemain matin. Et ce ne sont pas les activités qui ont manqué !

Entre l'école de ski, le travail scolaire et les visites, les journées étaient bien remplies.

Les élèves ont ainsi pu visiter une fromagerie et rencontrer le troupeau à l'étable. Après une sortie en forêt ils ont également visité le Carmel. Enfin, un conteur est venu animer une soirée. Une semaine dont ils ont bien profité, ce que la remise des flocons et étoiles (dont Zélie qui a obtenu sa 3ème étoile) a confirmé.

Un grand bravo aux enseignants qui avaient créé un blog alimenté quotidiennement qui a permis aux parents de suivre les journées des enfants.



Vive le sport !

■ L'école Emile Coornaert est affiliée à l'USEP (Union Sportive des écoles primaires), ce qui lui permet de pratiquer des activités sportives avec d'autres établissements du district.

Ainsi 200 élèves de plusieurs écoles se sont retrouvés en novembre Espace Alain Colas pour pratiquer l'ultimate, sport collectif opposant deux équipes de 5 joueurs. Le jeu consiste à se passer un disque en progressant sur le terrain. Un point est marqué quand un joueur attrape le disque dans l'en but adverse. Ainsi ce sport apprend aux enfants qu'on ne peut pas gagner sans les autres, bel exemple de solidarité.



Municipal des enfants

Usage du CP au CM2

L'apprentissage des règles de la sécurité

■ Le 9 janvier l'école a eu la visite de l'ADASARD, organisme qui fait découvrir et apprend les règles de la sécurité sur la route. Après avoir répondu aux questions dans un bus pédagogique, les enfants ont pu appliquer sur un circuit installé Salle Coluche les principales règles de la conduite.

C'est nanti d'un diplôme que les élèves ont regagné l'école après la séance.



Opération pièces jaunes

■ C'est vers la poste d'Hondschoote que les élèves de CM1 de Mme Lenfant se sont dirigés afin d'obtenir les précieuses boîtes destinées à recueillir les pièces jaunes dont la finalité, rappelons-le est d'apporter aide et réconfort aux enfants hospitalisés.

Belle initiative citoyenne qui, faut-il le souhaiter, continuera chez ces jeunes élèves.



Le Conseil Municipal des enfants

■ Créé il y a plus de 30 ans par Monsieur Claude Gosset, ce Conseil est devenu maintenant une institution.

Dès la classe de CM1 des élections ont lieu dans chaque école, E. Coornaert et Jeanne d'Arc, afin de désigner les membres du Conseil d'enfants. Puis les élus se réunissent en Mairie pour élire un président et deux vice-présidents. Cette élection a lieu dans les formes officielles : carte d'électeur, isolements, un ou deux tours de scrutin s'il le faut. Ce conseil est élu pour deux ans jusqu'à l'entrée en 6ème. Une condition pour en faire partie, habiter Hondschoote.

Les Président et vice-présidents se partagent trois commissions : environnement-sécurité, sports-loisirs-culture et action sociale.

Les élus actuels sont pour les CM1, Jason Jaminon, Pénélope Gérard et Suzie Dormael. Pour les CM2 Nathan Verraes, Nolan Becuwe et Camille Dekeister. Lors des séances les élus sont tenus informés des manifestations de la commune, des séances culturelles ou sportives organisées à leur intention. Ils donnent leur avis sur les activités du Centre aéré, sur la circulation dans la ville

Ils participent aux manifestations communales comme le 11 novembre, 8 mai ou 14 juillet.

Ainsi lors du 11 novembre les enfants des deux écoles ont interprété la Marseillaise face au monument aux morts, encadrés par leurs professeurs.

Le Conseil des enfants participe ainsi à l'apprentissage de la citoyenneté et au devoir de mémoire.



Didier Canler
Adjoint chargé des affaires scolaires

Une matinée à la caserne d'Hondschoote

■ Lundi 27 février, la maîtresse nous a lu une histoire intitulée « Yaki, le pompier indien ». Nous avons décidé d'aller visiter la caserne afin de préparer une exposition sur les pompiers.

Nous avons donc rédigé une jolie lettre que nous avons envoyée au lieutenant : monsieur Detavernier. Très rapidement, il a répondu en nous donnant rendez-vous le vendredi 3 mars à 9 h 00.

Nous avons été accueillis dans la salle de réunion où nous avons découvert l'équipement du pompier ainsi que les différents véhicules. Les documents ont été projetés sur un grand écran. C'était très intéressant. Puis, la classe a été répartie en 3 groupes et nous avons visité la caserne. On a pu essayer le massage cardiaque sur un mannequin, monter dans l'ambulance, découvrir comment se passe le départ en intervention... On a même tenu, chacun notre tour, la

lance d'incendie. C'était difficile mais rigolo ! Maintenant, on va pouvoir préparer nos panneaux. On va utiliser toutes les photos prises pendant notre visite ainsi que les livres que la responsable de la bibliothèque nous a prêtés.

Quand nous serons prêts, nous préparerons nos invitations !

Nous remercions très chaleureusement le lieutenant et trois pompiers qui étaient présents durant notre visite. Grâce à eux, nous avons appris plein de choses ! Et, comme par magie, beaucoup d'entre nous disent « quand je serai grand, je serai pompier ! ». La relève est donc assurée !

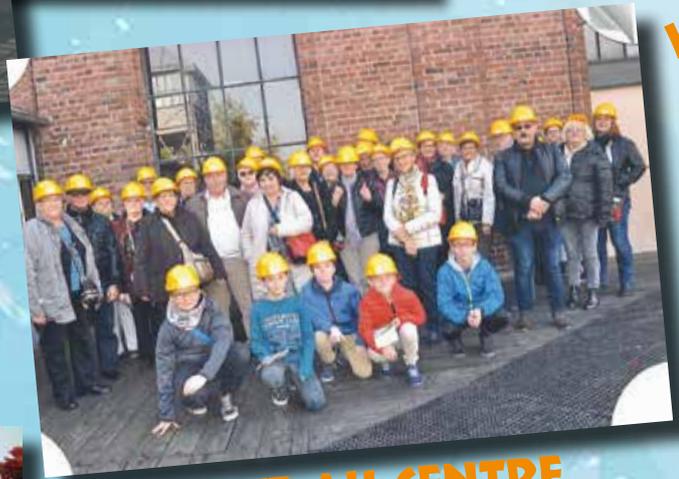
Les cm1/cm2 de l'école Sainte Jeanne d'Arc



Retour en arrière



COURSE DES ANGUILES



VISITE AU CENTRE MINIER DE LEWARDE



AVANT BANDE



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
A LA POPULATION**



**EXPO 130 ANS DU
CARNAVAL D'HONDSCHOOTE
DE CLAUDE ACKET**



JOURNEE A ST QUENTIN



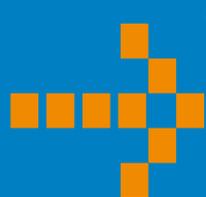
CONCERT GOURMET



STRYNENDAG



STAGE DE CIRQUE



Vivre à Hondschoote

Temps fort La JEUNESSE

■ Un questionnaire destiné aux jeunes de 13 à 17 ans est actuellement en circulation dans les collèges de la commune pour nous permettre de cibler au mieux les attentes de nos jeunes hondschootois. Aussi, si vous faites partie de cette tranche d'âge mais n'êtes pas scolarisé sur la commune vous pouvez dès à présent vous rendre en mairie pour remplir ce questionnaire et nous aider à mieux cerner vos aspirations.

Merci d'avance de relayer cette information auprès des jeunes concernés.

Don du sang

■ Rappel des dates pour 2017 au Centre Socio Culturel Daniel Peene

- MARDI 28 MARS A 14H00
- MARDI 06 JUIN A 14H00
- MERCREDI 20 SEPTEMBRE 14H00
- MERCREDI 20 DECEMBRE 14H00



Cinéma

■ Les séances de cinéma sur notre commune sont devenues régulières et le nombre de spectateurs dépend de la programmation qui y est faite. Aussi nous remarquons sur l'année écoulée que les dessins animés sont nettement plus fréquentés que les films tout public.

Certes les dates des séances de cinéma sont déjà arrêtées pour l'année 2017 mais si vous souhaitez nous faire part de vos envies de films précis, n'hésitez pas à prendre contact avec la commission cadre de vie.



- MARDI 21 MARS A 20H00
- JEUDI 13 AVRIL A 14H30
- MARDI 23 MAI A 20H00
- MARDI 20 JUIN A 20H00
- MARDI 18 JUILLET 14 H30 & 20H00
- VENDREDI 04 AOUT 21H SEANCE EN PLEIN AIR ANNULEE ET REPORTEE
- MARDI 26 SEPTEMBRE 20H00
- MERCREDI 25 OCTOBRE A 14H30 et 20H00
- MARDI 21 NOVEMBRE 20H00
- MERCREDI 27 DECEMBRE 15H00

Colis de paques inscriptions

■ Toutes les personnes âgées de 65 ans et plus (nées avant le 31 décembre 1952) sont priées de se faire inscrire en MAIRIE : DU LUNDI 6 FEVRIER 2017 AU LUNDI 20 MARS 2017 à 18H DERNIER DELAI. TEL 03 28 68 31 55

Il est entendu que le colis ne sera distribué qu'aux personnes ayant demandé l'inscription.

La distribution aura lieu le vendredi 14 avril 2017 de 13h 30 à 15 h 30 au CSC D. Peene, rue de Lamartine. **Se munir d'un sac solide**

Route du Lin 2017

■ Rallye bleu le 11 JUIN portes ouvertes au TEILLAGE DECOCK

Le lin, culture et industrie bien vivante sur notre territoire, est le fruit d'une longue tradition dans nos campagnes.

Peut-être avez-vous dans vos familles des documents, photos, objets, témoignages se rapportant à l'activité du lin (travaux des champs, récolte, teillage, etc).

Cela pourra nous aider à retracer cette histoire. Dans ce cas, merci de contacter Bertrand Decock TEILLAGE DECOCK s.a.

contact@decock-lin.com
03 28 68 33 61



Collecte des déchets toxiques

■ Rappel des dates à la déchèterie pour l'année 2017 de 10 h à 12 h

- VENDREDI 19 MAI
- VENDREDI 11 AOUT
- VENDREDI 17 NOVEMBRE

Téléthon 2016 ... 2017

■ Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant participé à notre septième Téléthon : les bénévoles, sans qui rien ne serait possible, les associations qui ont organisé différentes animations ou ayant fait un don, les commerçants dont l'accueil est toujours chaleureux et qui ne manquent pas de faire des lots pour le loto, les écoles et collèges publics et privés, la municipalité pour le prêt des salles et du matériel, les Hondsschootois pour leur participation aux différentes animations et leur générosité.

Nous avons pu ainsi remettre fin décembre la somme de 6040,50 euros à la coordination de l'AFM-Téléthon.

Le Téléthon 2017 aura lieu du 7 au 10 décembre à la salle Peene (théâtre, gala de danse, repas spectacle, loto). Le marché de Noël se déroulera de nouveau à la salle Coluche le samedi 16 décembre et le dimanche 17 décembre.

Nous lançons un appel à la recherche de bénévoles pour le Téléthon 2017. Vous pouvez nous aider une heure, une soirée selon vos disponibilités et rejoindre ainsi notre équipe dans une ambiance conviviale et sympathique.

N'hésitez pas à consulter notre site «www.assotelethonhondsschoote.com», vous y trouverez les photos des Téléthons précédents et bientôt le programme des animations 2017.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

- Catherine Vanhaecke, présidente de l'association au 06 84 79 14 13 ou 03 28 20 12 44
- Sabrina Denys, secrétaire de l'association au 06 19 45 76 85 ou 03 28 20 42 28

Elections

Il y a deux élections au calendrier cette année

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 1ER TOUR

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2ème TOUR

A l'Espace « A. Colas »

DIMANCHE 23 AVRIL

DIMANCHE 07 MAI

ELECTIONS LEGISLATIVES – 1er TOUR

ELECTIONS LEGISLATIVES – 2ème TOUR

A l'Espace « A. Colas »

DIMANCHE 11 JUIN

DIMANCHE 18 JUIN

Pour pouvoir voter vous devez être inscrit sur les listes électorales :

L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1er janvier et la veille de l'élection (s'il a accompli les formalités de recensement à 16 ans, il est inscrit d'office sur les listes électorales), en dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire avant la fin de l'année qui précède l'élection (pour la 1ère inscription).

Il est toutefois possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).



Formation psc1

■ Une formation aux premiers secours niveau 1 est mise en place, à la caserne des pompiers les lundi 10 et mardi 11 Avril (pendant les vacances scolaires).

Sur 2 journées de 7h avec de nombreuses pratiques.

50% de la formation prise en charge par la municipalité pour les Hondsschootois.

Limitée à 10 personnes.

Contact David BARBARY 06 47 66 86 54



La relève chez les pompiers

■ L'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Hondschoote, créée en 2003, sous l'impulsion de Pascal et Benoit D'Heeger – Hervé et Didier Louchart ainsi que David Quenton a déjà formé une centaine de



jeunes venant du canton d'Hondschoote mais également de Dunkerque, Saint Pol sur Mer ou de Coudekerque-Branche. Cette école fait partie du Groupement 1 avec celles de Gravelines, Merville, Bourbourg, Steenvoorde et Cassel.

Chaque année, l'école d'Hondschoote peut se féliciter d'avoir 90 % de réussite

au Brevet validant la 4ème année dont l'organisation se fait à Fort Mar dyck le 1er Week end de Juin. Avec la réussite de ce brevet, les lauréats peuvent postuler pour entrer dans un centre de secours sous certaines conditions : habiter à moins de 5 min de la caserne et être disponible pour les astreintes. Rappelons que chaque année de JSP est également validé par un examen.

Au centre de secours d'Hondschoote, 4 recrues des JSP ont rejoint les rangs des pompiers volontaires : Jonathan Dassonville – Johanna Vanelverdinghe, Raphaël Blondé et Emile Hatron, la dernière recrue.

Les JSP d'Hondschoote se retrouvent 2 fois par semaine en dehors des vacances scolaires :

→ Lundi à la salle Coluche pour l'entraînement sportif (Traction – Corde – Abdominaux)

→ Mercredi à la caserne pour la théorie et la pratique

Lors de son inscription, chaque jeune perçoit son équipement (casque – Pantalon – Veste – Parka – ceinturon – Tenue de sport). Son inscription est validée à l'issue de la période d'essai de 3 mois validée par un

examen.

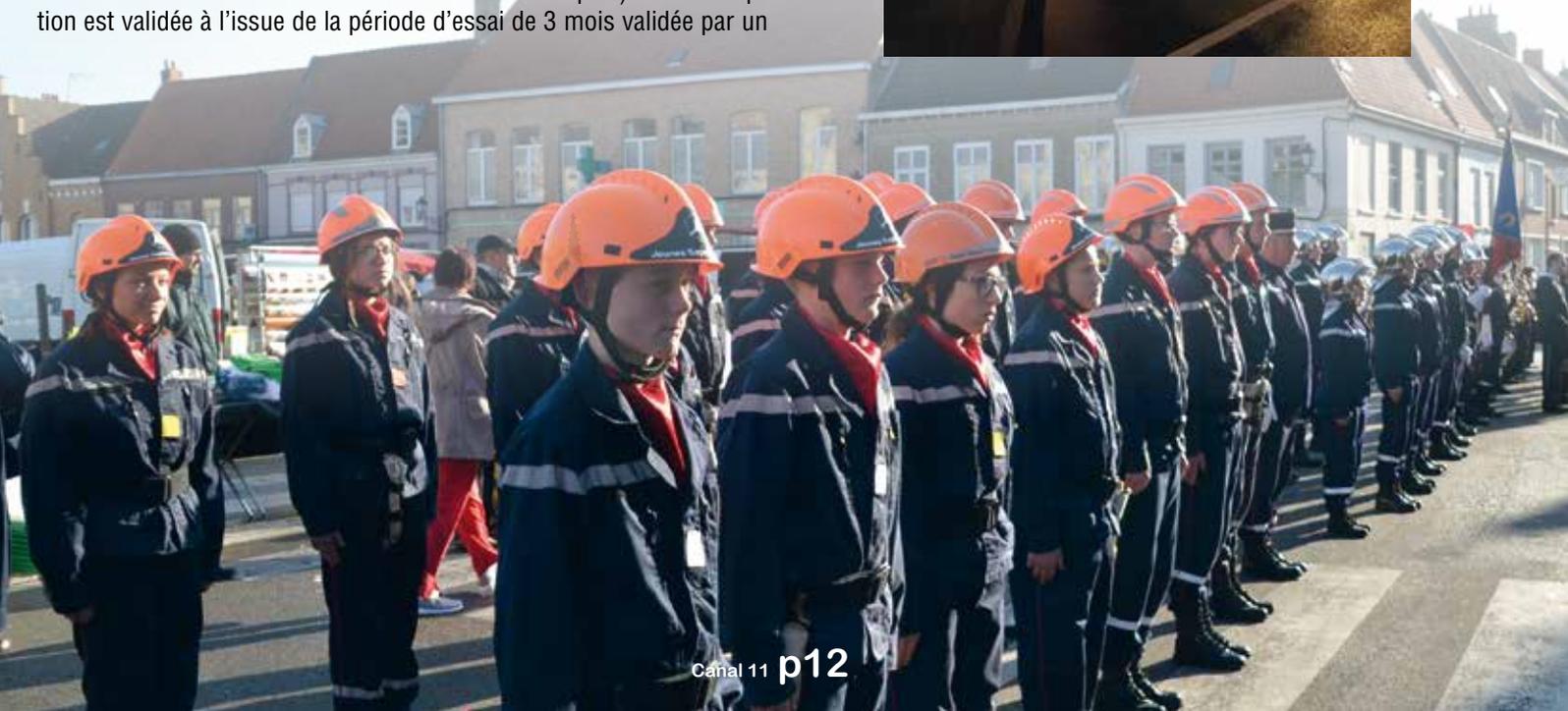
Pascal D'Heeger, Président, souhaite remercier les animateurs qui l'aident dans la formation des JSP : Cédric Lippinois et Johanna Vanelverdinghe ainsi que l'ensemble des pompiers volontaires de la caserne d'Hondschoote.



Vous retrouvez toutes les recrues lors des défilés patriotiques.

Renseignement & Contact :

Centre de secours – Rue du Looweg ou au
03/28/62/50/22 (Pascal D'Heeger)



Programmation culturelle

■ **Vendredi 17 mars – 19h30**

Centre socio-culturel Daniel Peene

Concert Gourmet

Quatuor Grupalli

Concert + repas 22 Euros /

Concert seul 8 Euros

Renseignements et inscriptions :

Mairie d'Hondschoote

■ **Samedi 25 mars**

Centre socio-culturel

Daniel Peene – 20h30

Concert Voyage en Irlande avec le duo « Cordes d'Irlande »

Entrée : 8 Euros - 5 Euros (-12 ans)

Renseignements et inscriptions :

Mairie 03 28 68 97 29

■ **Samedi 8 avril**

sortie culturelle

Saint Joseph

Village puis retour

par le Cap Blanc Nez

8H30 : Départ Hondschoote

10H00-16H00 : Visite de St

Joseph Village à votre rythme

12H00-14H00 : Pique-nique

ou restaurant sur place

16H00 : Retour au bus départ pour le Cap Blanc Nez (selon le temps)

18H00-18H30 : Retour Hondschoote

→ Tarif comprenant transport et entrée à St Joseph Village

13EUROS (16 ans et plus) et 8EUR (- de 16 ans)

→ Attention places limitées et réservées aux hondschootois

→ Inscriptions en mairie d'Hondschoote - service culturel

■ **Vendredi 28 avril**

Centre socio-culturel D. Peene – 20H30

Spectacle « La clef des champs » avec la Cie Etosha

Sur le mode burlesque et pendant 70mn, Arsène Glyphosate-Terbuthylazine, chercheur de seconde zone de la firme Gpuramor, et Bretelle, jeune homme crédule, embarquent le spectateur dans

une série d'expériences pointant du doigt quelques dérives, résultats de nos modes de vie et de consommations modernes : malbouffe, obésité, gaspillage alimentaire... Dans le cadre du Temps fort sur l'alimentation en partenariat avec la CCHF

Entrée : 5 Euros adulte et 2.50 Euros moins de 18 ans

Suivi d'un débat animé par l'association Clémentine et Capucine



■ **Samedi 29 avril**

Place du Gal de Gaulle de 14H00 à 19H00

Temps fort sur le thème de l'alimentation avec ;

→ Marché bio

→ Atelier cuisine pour enfants à 14H00 et 16H00

→ Spectacle « Gourmandise » à 15H00 et 17H00 sous

yourte (jeune public à partir de 3 mois) – Gratuit

→ Exposition « Produits et terroirs en Nord Pas de Calais

→ Animation culinaire de 14h00 à

18H00 par Benoit FLAHAUT

→ Concerts et animations diverses...



■ **Samedi 29 avril**

Centre socio-culturel D. Peene – 20h30

Toujours dans le cadre du temps fort sur l'alimentation.

Spectacle

« Crok dans ta pomme »

adapté pour jeune public

Avec Sirouy le clow accompagné de deux musiciens

Spectacle pédagogique sur la nutrition

Entrée : 5 Euros adulte et 2.50

Euros moins de 18 ans



■ **Samedi 27 mai**

Eglise Saint Vaast – 18H30

Chorale Cantabile

■ **Mercredi 21 Juin**

Square Eric Tabarly - 18h

Fête de la Musique



Les AMIS du jumelage

Notre séjour à Osterburken du 21 au 24 octobre 2016 !



■ Nous sommes partis à quarante et une personnes et nous sommes revenus à quarante-deux cette année, c'est bien la première fois que nous avons au retour plus de participants qu'à l'aller !!! Vera nous a fait le plaisir de nous accompagner pour le chemin du retour et pouvoir ainsi rendre visite à ses amis Gérard et Monique.

C'est toujours avec beaucoup d'émotion que les Maires et les habitants des villes jumelées se retrouvent.

Rachelle, Jules et Marieke, ont joué le rôle de trois petits ambassadeurs en prononçant un petit texte en français et en allemand, au pot d'accueil, lors de notre arrivée ! L'amitié franco-allemande est pour les enfants de nos villes jumelées le premier lien pour renforcer l'unité et la fraternité allemande.

Programme du samedi : visites d'une ancienne résidence princière à Oehringen, d'une coopérative agricole à Wolpertshausen et de la cité médiévale connue pour ses sources salées Schwäbisch Hall ; et pour Monsieur le Maire visite de l'entreprise Würth Leader mondial des matériels de montage et de fixations pour l'artisanat et l'industrie.



programme de manière très ludique sur la vie de nos anciens « compatriotes » romains !



A notre retour, Véra et moi-même avons remis à Gérard Ingelaere le cadeau offert par tous ses amis d'Osterburken. Ils ont voulu ainsi lui rendre hommage et le mettre à l'honneur pour tout son engagement pour le jumelage.



Le 1er janvier de cette année, nous avons fait honneur à la ville d'Osterburken en faisant et distribuant à la population des gaufrettes flamandes du nouvel an aromatisées pour certaines au schnaps au lieu de rhum ! Pour cette première la ville d'Hondschoote a eu beaucoup de succès et nous recommencerons en 2018 ...

Le samedi 21 janvier, nous avons été réunis autour de la galette pour trouver un roi et une reine du jumelage et nous avons pu ainsi remémorer notre dernier séjour et les faits marquants de 2016.

Nous aurons le plaisir de recevoir nos amis allemands du vendredi 27 octobre au lundi 30 octobre 2017 !

Si vous êtes intéressé(e) pour participer au jumelage, merci de me contacter sur jumelage.hondschoote@orange.fr Avec toute ma sympathie : Michèle POULEYN

Programme du dimanche : Ralf et Ernst les deux présidents du jumelage à Osterburken nous ont dévoilé les secrets de l'ancien cloître de Seligental. Une « petite » balade en forêt a agrémenté cette magnifique journée d'automne dont seul Ralf en connaît le parcours ... La visite de l'incontournable musée romain, fierté d'Osterburken, a clos le pro-



Et si on parlait un peu de jardinage? ...

Comment construire une serre à moindre coût à partir de bouteilles d'eau en plastique !!!

■ L'une des dernières tendances est de construire soi-même une serre ... avec des bouteilles d'eau en plastique ! Partant du principe que le plastique est isolant et qu'il laisse passer les rayons du soleil, les bouteilles en plastique peuvent donc parfaitement servir à protéger semis et plantations du gel et des intempéries.

Comment bien réussir votre serre en bouteilles plastiques ?

IMPORTANT : Lors de la construction de la serre, il faut bien structurer la base de votre serre qui doit être très solide et encastrable dans le sol pour éviter toute déconvenue en cas de météo capricieuse et temps venteux !

Pour votre serre, il est nécessaire d'avoir un minimum de 1 500 bouteilles plastique de 1.5 L et également plusieurs tiges de bambou de la hauteur de votre construction afin d'enfiler les bouteilles les unes sur les autres tête-bêche et quelques planches de bois.

Les tiges de bambou doivent dépasser des bouteilles enfilées pour pouvoir en fixer les extrémités.

Voir exemple ci-dessous :

Ainsi qu'un modèle de serre !



Une idée pour Pâques, créer des mini-jardins dans des coquilles d'œufs !

■ Ne jetez plus vos coquilles d'œufs et créez plutôt des mini-jardins ou des décorations originales pour la maison !

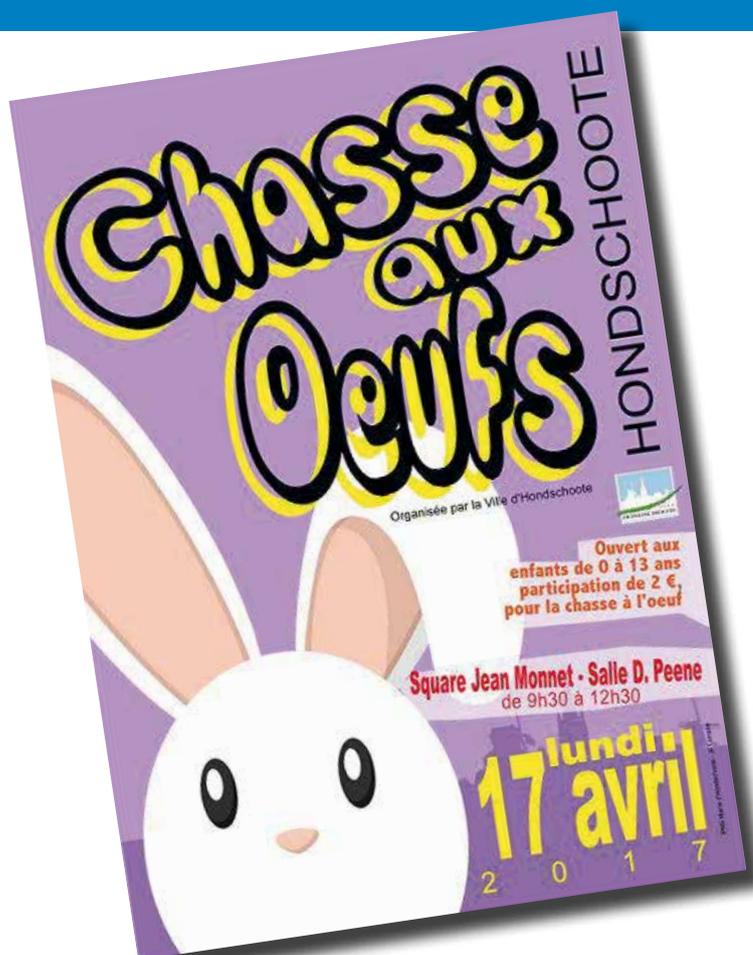
Voilà une belle idée d'activité à partager avec vos enfants ou petits-enfants, une activité ludique et pédagogique pour le temps d'un week-end ou pendant les vacances.

Des coquilles d'œufs, un petit peu de terreau, quelques graines ou boutures de plantes grasses et c'est parti pour une déco super sympa et rigolote !



Au prochain Canal 11 pour d'autres ... astuces !!!

A retenir...



Chasse aux Oeufs

Lundi 17 Avril 2017 de 9h 30 à 12H 30

Attention changement cette année : nous ferons la chasse aux oeufs à la salle D Peene / square Jean Monnet en fonction de la météo



Soirée Fluo

1er avril 2017 de 22H à 3h du matin Salle D. Peene

Pour la 2ème année consécutive, venez vous amuser à cette soirée fluo (dj, jeux de lumières, décoration, etc...)

Entrée 7 EURos
Vestiaire gratuit
Service d'ordre assuré

Sport

Basket



■ Lors de la dernière Assemblée Générale du club, le Président Ghislain BOUCHERY avait évoqué la mise en place d'un programme de formations : entraîneur, arbitre et tenue de la table de marque.

- Appel entendu, 9 jeunes de la catégorie benjamins ont assisté à la formation O.T.M(officiel de table de marque), formation faite en interne et conduite par Aude et Philippe.
- La formation Arbitre a retenu l'attention de 2 de nos joueurs qui évoluent en cadet, Raphael SIX et Julian DESOUTTER qui ont tous deux obtenu leur diplôme.
- Quant à la formation Animateur, 3 de nos dirigeants ont obtenu leur premier document officiel d'Animateur. Lydie NOTEBAERT et Mickael WARYN entraîneurs de l'équipe poussine mixte et Tony SIX animateur de l'école de basket et entraîneur de l'équipe cadets. Félicitations à toutes et tous.

Reprise des travaux à la salle polyvalente !

■ Après 15 jours de démontage de l'ancienne charpente, l'entreprise « AMBOIS » de Fauquembregues a entrepris la pose d'une nouvelle charpente et permettra au chantier de reprendre ce beau projet que tous les Hondshootois attendent. Coup de chapeau aux services techniques qui ont récupéré une grande partie du bois pour aménager certaines parties de leurs ateliers municipaux.



même que la construction de la nouvelle Station d'épuration.

Travaux de voiries et signalétiques

■ La commune a sollicité la CCHF pour poursuivre l'entretien des fossés de nos voiries communales dans le cadre d'un programme pluri annuel. Ce programme a démarré dès cet automne !

De plus, la signalétique horizontale sera réalisée dans la rue des pénitentes (zones de parking) de même que sur la place du Général de Gaulle où là aussi un renforcement du nombre de places de parking est à l'étude entre la fontaine Lamartine et le kiosque.

Démolition des 28/30 rue de Furnes !

■ Après deux dépôts de dossier « permis de démolir », la commune s'est vu refuser l'avancée de ce projet qui rappelle le a pour but d'ouvrir cette rue vers un parking et une future voirie. En cause, l'architecte des bâtiments de France qui nous refuse de démolir ces deux maisons et de créer un vide à proximité de la place et des monuments historiques. Allez comprendre !



Programme d'élagage.

■ Chaque année, les services techniques profitent de l'hiver pour procéder à l'entretien des haies et des arbres sur le domaine public. Le début de la rue Lamartine sera reporté après le passage du jury des villes fleuries. Il convient de rappeler l'utilité et la responsabilité de chaque Hondshootois propriétaire ou locataire d'une propriété arborée sur la nécessité de cet entretien certes contraignant mais oh combien indispensable (sécurité, pannes électriques,...).

De plus, il existe un programme d'entretien pour les haies organisé par la CCHF désormais accessible à toute personne habitant une propriété entourée de haie.



Toitures de l'Hôtel de ville

■ Durant l'automne, l'entreprise ECR a procédé à un entretien et à une mise « hors d'eau » de la toiture de l'Hôtel de ville. Les deux tours à l'arrière de l'édifice restent au programme d'une réfection complète au vu d'urgence et de l'état constaté.



Assainissement.

■ En partenariat avec NOREADE et la CCHF, le réseau d'assainissement s'est étendu sur la rue coppers ainsi que sur le chemin du moulin. L'assainissement de la rue de la Libération ainsi que sur la place est toujours en réflexion du côté de chez NOREADE de



Travaux au cimetière.

■ Plusieurs investissements sont réalisés ou vont être réalisés dans les prochains mois ! A savoir de l'aménagement paysager sur la partie nord du nouveau cimetière, avec un projet d'ouverture du cimetière du côté de la place de la Victoire. Pour ce faire, l'automatisation par horodate est en réflexion et nous permettra d'être dans la légalité du règlement funéraire.

De plus, un investissement est prévu dans un logiciel informatique et cartographique qui nous permettra de mieux gérer les durées de concessions ou la reprise éventuelle de concessions laissées à l'abandon.



La mairie et le développement durable

■ Depuis 2012, la ville d'Hondschoote aide ses habitants à s'engager en faveur des énergies renouvelables, des économies d'énergie et des ressources naturelles. La municipalité aide les particuliers qui investissent dans des appareils de production à énergie renouvelable (géothermie, panneaux photovoltaïque, panneaux solaire, éoliennes, pompes à chaleur, etc.) selon les barèmes du crédit d'impôt en excluant tout système à énergie fossile notamment les chaudières à condensation. C'est par la délibération n°121207DE0074NB du Conseil Municipal du 07 décembre 2012, qu'est renouvelée pour les années suivantes une opération de participation égale à 5% de l'investissement pour une enveloppe globale de 7 000 euros.

**Pour tous renseignements
contactez directement la mairie au 03.28.68.31.55.**

Pacte Eco-Habitat

■ Nous vous en parlons dans le dernier numéro de notre bulletin municipal. Le programme d'isolation des combles est en cours d'élaboration. A ce jour nous comptabilisons 32 logements qui vont bénéficier de ce programme. Depuis le questionnaire que vous avez pu remplir, les entreprises sont rentrées en contact avec les foyers concernés pour vérifier l'exactitude des informations transmises et les 1ers foyers ont bénéficié de l'isolation de leur comble le 22 février dernier.

Une nouvelle grille de ressources avec des plafonds supérieurs a été décrétée. Aussi n'hésitez pas à vous renseigner pour savoir si vous pouvez bénéficier de l'isolation de vos combles.



*Isolation de combles
sur Hondschoote*



Communiqué de l'équipe «Nouvelle Ère pour Hondschoote» retranscrit dans son intégralité

Vie du conseil municipal

L'équipe N.E.H. ne se place pas dans une opposition systématique mais construit et apporte des idées neuves pour le bien de tous les Hondschootois. Monsieur le Maire le reconnaît cependant nos interventions ne sont quasiment jamais reprises dans les compte-rendus du conseil municipal. Que ce soit pour des suggestions ou des échanges sur des sujets sensibles (comme les ventes de biens ou l'installation d'éoliennes sur la commune), il est bien difficile de les faire apparaître dans les compte-rendus où seules subsistent les informations administratives obligatoires et les exposés du Maire. On nous répond qu'il s'agit de ne pas alourdir le document, qu'il s'agit d'une synthèse mais en réalité on tronque l'information que chaque citoyen hondschootois est en droit de recevoir. Ainsi, si vous souhaitez connaître nos points de vue et nos apports, nous vous invitons à suivre notre page Facebook «Nouvelle Ère pour Hondschoote».

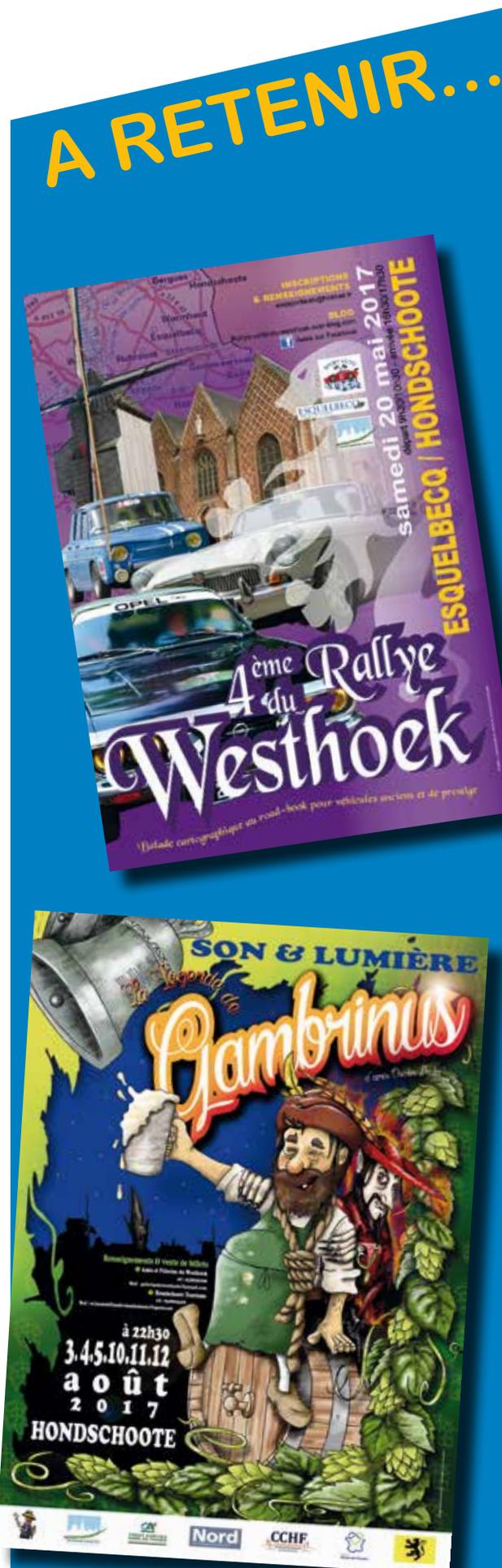
De l'avenir d'Hondschoote et de l'indifférence de nos élus

Depuis quelques mois, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) fait l'objet de discussions sur le territoire de la CCHF. De ce document dépendra beaucoup du développement futur de notre commune que ce soit en terme d'habitat, d'aménagements urbain et paysager et d'économie locale (commerce, agriculture, tourisme). Malheureusement, comme je l'ai souligné au conseil municipal de décembre 2016, bien qu'Hondschoote soit la deuxième ville du territoire en nombre d'habitants, il n'a à ce jour aucun projet de développement nous concernant. La vente des locaux de la communauté de communes situés sur le quai montre la volonté de président, André Figoureux, de centraliser l'ensemble des services sur Bergues et Wormhout. Actuellement le projet de développement territorial est centré autour de l'A16 avec la construction d'une piscine associée à une grosse zone d'activités sur Wormhout, l'extension très controversée d'un centre commercial au Faubourg de Cassel ou le déploiement du Très Haut Débit (le nœud de raccordement étant trop loin, notre commune ne bénéficiera que d'une montée relative en débit). Qu'en est-il d'Hondschoote me direz vous? Rien! Aucun programme sérieux n'a été soumis à ce jour, à croire que nos élus ne se projettent pas dans l'avenir alors que nous avons une vice-présidence au sein de la CCHF. Preuve de ce désintérêt, un siège de conseiller communautaire hondschootois a été laissé vacant pendant près de trois ans. Depuis des mois, de nombreux villages ont entamé des débats, ouverts des commissions, monté des projets d'avenir, il a fallu attendre le 2 février pour que la discussion soit ouverte au conseil municipal.

Ainsi, nous militons avec conviction pour une prise en main sérieuse et dynamique de notre destin et nous pensons qu'Hondschoote doit avoir un rôle moteur pour l'essor du territoire et le bien-être de ces habitants. Nous souffrons d'un enclavement et d'un manque d'attractivité (les quartiers résidentiels poussent partout sauf chez nous!) qui doivent être palliés par une revitalisation et une activité de chaque instant. Sur le dossier du numérique, nous devons exiger de la CCHF d'obtenir le Très Haut Débit (fibre optique) nécessaire à tous ainsi qu'au développement d'une activité économique génératrice d'emplois. Nous devons mettre en œuvre une politique qui permettra de régénérer notre centre-bourg en nous basant sur l'immense patrimoine et la riche histoire d'Hondschoote. Pour cela comme l'avons déjà évoqué, il faut qu'Hondschoote joue un rôle central en matière de tourisme. Faisons que cette compétence puisse être le levier qui redonnera du lustre, de la vigueur et un renouveau économique.

Oui, Hondschoote a beaucoup d'atouts, soyons exigeants pour qu'enfin nous prenions notre destin en main!

François Delattre



Au calendrier...

SAMEDI 04 MARS

► CONCOURS DE PECHE

Org. par l'Entente Hondshooteise

VENREDI 10 MARS

► De 15H00 à 16H30 CARNAVAL ECOLES PRIVEES

SAMEDI 11 MARS

► LOTO

Org. par l'Association de Parents d'Elèves du Collège Lamartine
Au CSC D. Peene

VENREDI 17 MARS

► CONCERT GOURMET « QUATUOR GRUPALLI »

Org. par la Ville d'Hondshoote au CSC D. Peene

DIMANCHE 19 MARS

► De 7H00 à 12H30 RALLYE des ZEUNBLEUSCHERS

Org. par l'U.S.H. Cyclo à l'Espace A. Colas

MARDI 21 MARS

► A 20H00 SEANCE DE CINEMA

Org. par la Ville d'Hondshoote au CSC D. Peene

SAMEDI 25 MARS

► 20H30 CONCERT DE MUSIQUE IRLANDAISE « DUO CORDES D'IRLANDE »

Org. par la Ville d'Hondshoote au CSC D. Peene

MARDI 28 MARS

► A 14H00 DON DU SANG

au CSC D. Peene

SAMEDI 1ER AVRIL

► De 8H00 à 20H00 25ème TOURNOI OPEN DE BADMINTON ADULTES

Org. par l'USH Badminton à l'Espace A. Colas

► 20H00 SOIREE « FLUO »

Org. par la Ville d'Hondshoote au CSC D. Peene

DIMANCHE 02 AVRIL

► De 8H00 à 20H00 25ème TOURNOI OPEN DE BADMINTON JEUNES

Org. par l'USH Badminton à l'Espace A. Colas

► 10H PARCOURS DU COEUR

Org. par l'USH Omnisport et la Ville d'Hondshoote

► 15H LOTO

Org. par l'APEL des Ecoles Privées au CSC D. Peene

VENREDI 07 AVRIL

► 20H CONCERT DE PRINTEMPS

Org. par l'Orchestre d'Harmonie Municipal d'Hondshoote en l'Eglise St Vaast

DIMANCHE 09 AVRIL

► De 8H00 à 14H00 TIR DU ROY

Org. par le Spinnewyn Tir à l'Arc à la Salle Coluche

DU LUNDI 10 AU VENDREDI 14 AVRIL

► CENTRE DE LOISIRS

JEUDI 13 AVRIL

► A 14H30 SEANCE DE CINEMA

Org. par la Ville d'Hondshoote au CSC D. Peene

VENREDI 14 AVRIL

► A 14H DISTRIBUTION DES COLIS DE PAQUES

Org. par le CCAS d'Hondshoote au CSC D. Peene

LUNDI 17 AVRIL

► CHASSE AUX ŒUFS

Org. par la Ville d'Hondshoote à la salle D. Peene

SAMEDI 22 AVRIL

► 8H30-21H30 TIR DE CHAMPIONNAT

Org. par « l'Union » au terrain de Tir à l'Arc

DIMANCHE 23 AVRIL

► ELECTIONS PRESIDENTIELLES – 1ER TOUR

à l'Espace « A. Colas »

► RALLYE TOURISTIQUE 22ème Tour des Flandres

Org. par le Moto Club Winners Road

VENREDI 28 AVRIL

► 20H30 SPECTACLE « MANGER »

Org. par la Ville d'Hondshoote au CSC D. Peene

LUNDI 1er MAI

► A 11H00 REMISE DES MEDAILLES DU TRAVAIL au

CSC D. Peene

MERCREDI 03 MAI

► COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Pour le centre et le Pont aux Cerfs

SAMEDI 06 MAI

► A 15H CONCOURS DE PETANQUE en doublette

Org. par l'USH Pétanque au Boulodrome

DIMANCHE 07 MAI

► ELECTIONS PRESIDENTIELLES – 2ème TOUR

à l'Espace « A. Colas »

► De 9H00 A 23H00 TIR DU ROY

Org. par la Société l'Union au terrain de tir à l'arc

LUNDI 08 MAI

► A 11H FETE DE LA VICTOIRE – DEFILE

SAMEDI 13 MAI

► 20H SPECTACLE

Org. par le Club de Café-Théâtre d'Hondshoote au CSC D. Peene

VENREDI 19 MAI

► De 10H à 12H OPERATION KANGOUROU

Collecte des déchets toxiques à la Déchetterie

SAMEDI 20 MAI

► De 15H00 à 16H00 PASSAGE DU RALLYE CARTOGRAPHIQUE DU WESTHOEK

Place du Général de Gaulle

MARDI 23 MAI

► A 20H00 SEANCE DE CINEMA

Organisée par la Ville d'Hondshoote au CSC D. Peene

SAMEDI 27 MAI

► A 19H00 GALA DE DANSES

Org. par l'Association FLASHDANCE au CSC D. Peene

DIMANCHE 28 MAI

► 11H RÉCEPTION DES NOUVEAUX NÉS ET DES NOUVEAUX HABITANTS

Org. par la Ville d'Hondshoote à l'Hôtel de Ville

MARDI 06 JUIN

► A 14H00 DON DU SANG

au CSC D. Peene

SAMEDI 10 JUIN

► A 15H00 CONCOURS DE PETANQUE en doublette

Org. par l'U.S.H. Pétanque

► A 19H00 GALA DE DANSES

Org. par l'Atelier de Danses Modernes au CSC D. Peene

DIMANCHE 11 JUIN

► ELECTIONS LEGISLATIVES – 1er TOUR

à l'Espace « A. Colas »

► De 8H00 à 18H00 RALLYE BLEU

Org. par l'Office de Tourisme du Pays du Lin

► 16H00 CONCERT DE CARILLON

DIMANCHE 18 JUIN

► ELECTIONS LEGISLATIVES – 2ème TOUR

à l'Espace « A. Colas »

MARDI 20 JUIN

► A 20H00 SEANCE DE CINEMA

Org. par la Ville d'Hondshoote au CSC D. Peene

MERCREDI 21 JUIN

► 18H00 FETE DE LA MUSIQUE

Org. par la Ville d'Hondshoote au square « Eric Tabarly »

SAMEDI 24 JUIN

► FETE DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

E. COORNAERT à l'Espace Alain Colas

► FETE DE L'ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC

à l'Ecole Ste Jeanne d'Arc

DIMANCHE 25 JUIN

► De 7H00 à 18H00 BRADERIE - BROCANTE

16H00 CONCERT DE CARILLON